

De la Terre à l'Esprit



Prendre soin de soi et des autres



Pompes Funèbres Les Templiers

Centre Commercial de La Ville dieu

78990 Élancourt

Tél : 01 30 50 50 51

Email : contact@pfmlestempliers.fr

Site Internet : https://www.pfm-les-templiers.fr

Habilitation : 20-78-0175

SIRET : 88485505700011

POMPES FUNEBRES - LES TEMPLIERS - Responsable légal : M Pierrick HAUTEKEETE - 1 AV PAUL CEZANNE 78990

ELANCOURT - RCS Versailles B 884 855 057 - SIRET 88485505700011 - TVA intra-communautaire FR36884855057 -

N°ORIAS 20006560

INHUMATION

Devis n° DQS250009

Dossier n°DS00523613

Devis établi le 08/01/2025, valable 1 mois.

Votre conseiller : Sylvie HAUTEKEETE

MAIRIE

Lien de parenté avec le défunt : Autre personne morale

Compte client : 4110447764

.....

Obsèques de né le à et décédé le à l'âge de ans , à

Services

Salon en chambre funéraire :

Début du recueillement cercueil ouvert en salon funéraire :

Trappes

Fermeture de cercueil :

Transport après mise en bière

En application de la réglementation funéraire l'article R.2223-29 du CGCT prévoit que seules les prestations suivantes sont obligatoires : la housse mortuaire en cas de transport avant mise en bière, et dans tous les cas le cercueil, ses poignées, sa plaque d'identité et sa cuvette étanche, à l'exclusion de ses accessoires intérieurs et extérieurs, ainsi que soit les opérations d'inhumations, soit les opérations de crémations et l'urne cinéraire ou cendrier. En fonction des circonstances ou des causes du décès, du mode de transport et des modalités de l'inhumation ou de la crémation, les prestations obligatoires incluent également le véhicule de transport de corps avant ou après mise en bière, le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur.

Désignation	T V A	Prix TTC des prestations courantes	Prix TTC prestations complémentaires optionnelles	Frais avancés pour le compte de la famille
1. Préparation / organisation des obsèques				
SAM Assistance - conciergerie après Obsèques <i>Réalisation de vos démarches administratives et un accompagnement sur mesure après les funérailles avec un conseiller unique pour votre famille (09 80 80 81 33)</i>	20%		0,00	
Démarches et formalités <i>Tarif valable pour des démarches locales. Des frais supplémentaires pourront être facturés en cas de démarches extérieures.</i> • Type :	20%	235,00		
Création de l'Espace Hommage <i>Espace privé en ligne pour l'envoi du faire-part de décès, de partages des condoléances et des photos, déroulé des obsèques, etc.</i>	20%	0,00		
Toilette mortuaire • Type : Simple	20%		80,00	
3. Cercueil et accessoires				
Cercueil <i>Cercueil équipé de 4 poignées, cuvette étanche et plaque d'identité</i>	20%	650,00		

Désignation	T V A	Prix TTC des prestations courantes	Prix TTC prestations complémentaires optionnelles	Frais avancés pour le compte de la famille
• Cercueil avec capiton				
6. Cérémonie funéraire				
Véhicule funéraire, inclus chauffeur, porteur				
• Type :	10%	450,00		
Porteur(s)				
• Nombre : 3 porteurs	20%	598,00		
7. Inhumation / Exhumation				
Creusement pleine terre <i>Creusement, sortie de terre en excédent, décharge, et nettoyage. Prévoir dans les semaines à venir assise béton (béton et ferraille) obligatoire dans la majorité des cimetières.</i>	20%	650,00		
• Nombre : 1 place				
TOTAL TTC		2 583,00 €	80,00 €	0,00 €

* Articles obligatoires par la législation # Articles obligatoires par la réglementation, selon la situation

TVA%	Base TVA	Montant TVA
10%	409,09	40,91
20%	1 844,17	368,83

Total HT	2 253,26 €
TOTAL TVA	409,74 €
Total TTC	2 663,00 €

Nous vous informons de votre droit d'inscription à la liste d'opposition pour le démarchage téléphonique sur Bloctel : <https://www.bloctel.gouv.fr/>

En cas de désaccord persistant et sous réserve des conditions de recevabilité prévues par le Code de la consommation, vous pourrez vous adresser gratuitement au Médiateur de la consommation dont nous relevons afin de trouver une solution amiable : Médiateur du Commerce Coopératif et Associé – FCA – 77, rue de Lourmel – 75015 Paris, ou sur le site internet du Médiateur <http://www.mcca-mediation.fr/>

Je soussigné(e) MAIRIE

Accepte le présent devis prévisionnel

Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 11 janvier 1999, lorsque le devis est accepté, un bon de commande est alors établi et signé par le client.

Le 08/01/2025 à Élancourt

Signature précédée de la mention «Lu et approuvé, bon pour acceptation»



Pompes Funèbres Delionnet

5 Rue Maurice Ravel
78390 Bois-d'Arcy
Tél : 01 30 85 02 92
Email : pf.delionnet@hotmail.com
Site Internet : <https://www.pfm-delionnet.fr>
Habilitation : 22-78-0207

Numéro Orias : 22003308 SIRET : 91012971700021

Devis n° DKMV250009
Dossier n°DS00348272
Devis établi le 09/01/2025, valable 1 mois.
Votre conseiller : Jean-Michel Delionnet

Tél : 01 86 61 45 46
Mail : pf.delionnet@hotmail.com
Lien de parenté avec le défunt : Agence de pompes funèbres
Compte client : 00302100

POMPES FUNÈBRES DELIONNET
5 Rue Maurice Ravel
78390 Bois-d'Arcy

Obsèques de né le à et décédé le à l'âge de ans, à

En application de la réglementation funéraire l'article R.2223-29 du CGCT prévoit que seules les prestations suivantes sont obligatoires : la housse mortuaire en cas de transport avant mise en bière, et dans tous les cas le cercueil, ses poignées, sa plaque d'identité et sa cuvette étanche, à l'exclusion de ses accessoires intérieurs et extérieurs, ainsi que soit les opérations d'inhumations, soit les opérations de crémations et l'urne cinéraire ou cendrier. En fonction des circonstances ou des causes du décès, du mode de transport et des modalités de l'inhumation ou de la crémation, les prestations obligatoires incluent également le véhicule de transport de corps avant ou après mise en bière, le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur.

Désignation	T V A	Prix TTC des prestations courantes	Prix TTC prestations complémentaires optionnelles	Frais avancés pour le compte de la famille
1. Préparation / organisation des obsèques				
Démarches et formalités • Type : Convoi local inhumation-crémation	20%	270,00		
SAM Assistance - conciergerie après Obsèques <i>Réalisation de vos démarches administratives et un accompagnement sur mesure après les funérailles avec un conseiller unique pour votre famille (09 80 80 81 33)</i>	20%		0,00	
3. Cercueil et accessoires				
Cercueil KAHLO * <i>Cercueil* en pin massif, de forme parisienne, et d'épaisseur 22mm ; garniture étanche, ouates, équipé de 4 poignées*, et plaque d'identité*</i>	20%	615,00		
Capiton • Modèle : DAHLIA	20%		68,00	
6. Cérémonie funéraire				
Service porteurs • Nombre : 3 porteurs	20%	564,00		
Mise à disposition d'un corbillard avec son chauffeur/porteur	10%	462,00		
7. Inhumation / Exhumation				
Creusement pleine terre • Nombre : 1 place	20%	684,00		
TOTAL TTC		2 595,00 €	68,00 €	0,00 €

TVA%	Base TVA	Montant TVA
10%	420,00	42,00
20%	1 834,17	366,83

Total HT	2 254,17 €
TOTAL TVA	408,83 €
Total TTC	2 663,00 €

Nous vous informons de votre droit d'inscription à la liste d'opposition pour le démarchage téléphonique sur Bloctel : <https://www.bloctel.gouv.fr/>

En cas de désaccord persistant et sous réserve des conditions de recevabilité prévues par le Code de la consommation, vous pourrez vous adresser gratuitement au Médiateur de la consommation dont nous relevons afin de trouver une solution amiable : Médiateur du Commerce Coopératif et Associé – FCA – 77, rue de Lourmel – 75015 Paris, ou sur le site internet du Médiateur www.mcca-mediation.fr

Je soussigné(e) **POMPES FUNÈBRES DELIONNET**

Accepte le présent devis prévisionnel

Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 11 janvier 1999, lorsque le devis est accepté, un bon de commande est alors établi et signé par le client.

Le 09/01/2025 à Bois-d'Arcy

Signature précédée de la mention «Lu et approuvé, bon pour acceptation»



VOTRE AGENCE :

PFG - SERVICES FUNÉRAIRES
53 Rue Jean Jaurès 78190 TRAPPES
Responsable légal :
Habilitation préfectorale : VERSAILLES - 20-78-0056

HOTEL DE VILLE
1 PLACE DE LA REPUBLIQUE
78190 TRAPPES

VOTRE CONSEILLER :

M. DAMIEN WEY
01 30 69 08 57
agence-trappes-1@pfg.fr

PRESTATIONS ET FOURNITURES	TVA	PRESTATIONS COURANTES € (TTC)	PRESTATIONS OPTIONNELLES € (TTC)	FRAIS AVANCÉS POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE
PREPARATION / ORGANISATION DES OBSEQUES				
Démarches et formalités administratives pour un convoi Quantité : 1	20.00%	161.00	-	-
Organisation, suivi et accompagnement personnalisé pour la réalisation des obsèques Quantité : 1	20.00%	128.00	-	-
Espace Hommage en ligne Quantité : 1	20.00%	-	0.00	-
CERCUEIL ET ACCESSOIRES				
*Cercueil LE MILOS T2 en pin Cercueil en pin massif, teinte pin clair, finition vernis satiné, équipé d'une cuvette étanche, d'une plaque d'identité et de 4 poignées Base en résine finition argent et de cache-vis en résine. L'épaisseur est de 18 mm. Le fond est affleurant. Pas de defunt renseigné Quantité : 1	20.00%	799.00	-	-
Capiton Basic Capiton en tissu blanc, ruban en satin sur haut de couverture, avec un oreiller assorti. Quantité : 1	20.00%	115.00	-	-
MISE EN BIÈRE ET FERMETURE DU CERCUEIL				
Personnel pour une mise en bière au moment du départ Quantité : 1	20.00%	139.00	-	-
CEREMONIE FUNERAIRE				
Equipe de 3 porteurs au convoi Quantité : 1	20.00%	453.00	-	-
Corbillard avec chauffeur Quantité : 1	10.00%	639.00	-	-



PRESTATIONS ET FOURNITURES	TVA	PRESTATIONS COURANTES € (TTC)	PRESTATIONS OPTIONNELLES € (TTC)	FRAIS AVANCÉS POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE
INHUMATION				
*Le creusement et le comblement de fosse 1 place / 1.50 m de profondeur Quantité : 1	20.00%	540.00	-	-
SOUS-TOTAL		Montant TTC (hors remises et hors tiers)		2 974.00 €
		Plus frais avancés pour le compte de la famille		0.00 €
			TOTAL TTC	2 974.00 €

TVA À 20.00 % Base HT **1 945.83 €** Montant TVA **389.17 €**

TVA À 10.00 % Base HT **580.91 €** Montant TVA **58.09 €**

Les montants des frais avancés pour le compte de la famille sont des montants nets.

(*) Prestations et fournitures obligatoires de par la réglementation.

(**) Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction, soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

La présente proposition de prix a été établie suite à une demande d'informations de la part de la personne désignée comme contact. Elle n'a aucune valeur contraignante ni pour la société, ni pour le contact. Elle ne correspond pas à un devis au sens de la réglementation funéraire en vigueur.

Un devis sera établi en agence selon les formes établies par la réglementation dès que vous aurez pu valider avec un Conseiller Funéraire la disponibilité des fournitures et services souhaités par vous et listés ici et/ou compléter les informations d'espèce requises par la réglementation.

J'accepte de recevoir des offres de services et commerciales d'OGF

Oui Non

J'accepte de recevoir des informations commerciales des partenaires OGF

Oui Non

FAIT LE : 16/01/2025

COMMENT FINANCER DES OBSÈQUES ?

Votre conseiller vous aidera
à trouver la meilleure solution.



LE PRÉLÈVEMENT SUR LE COMPTE BANCAIRE DU DÉFUNT

Même après le blocage du compte du défunt par la banque, les Pompes Funèbres peuvent prélever le montant des frais d'obsèques à hauteur de 5000 € maximum, sous réserve de fonds disponibles



LA PRISE EN CHARGE PAR LA MUTUELLE

Notre groupe possède un partenariat avec bon nombre de mutuelles, votre conseiller se chargera de vérifier s'il existe une prise en charge et si nous pouvons vous proposer le tiers-payant.



LE PAIEMENT EN 3 OU 4 FOIS SANS FRAIS

Pour tout montant compris entre 250 € et 5000 €, votre conseiller pourra vous proposer un financement en 2, 3 ou 4 fois sans frais grâce à votre carte bancaire.



LE PAIEMENT EN AGENCE

Lors de votre entretien il sera possible de régler en carte bancaire, par chèque ou en espèces dans la limite de 1000 €.



LE PAIEMENT À DISTANCE

Vous pouvez également effectuer un virement bancaire, votre conseiller vous fournira les informations nécessaires.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet :

www.pfg.fr

Devis n° CM7000775

Notre référence	ZM700002
En date du	02/01/2024
Suivi par	LARUE Melisande
Tél du client	

Devis Type CREMATION

22 allée du Bourbonnais
78310 MAUREPAS
France

Mise en bière

Dépôt d'urne en case de columbarium

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Fournitures et services TTC en euros	Taux TVA	Prestations courantes TTC	Prestations complémentaires optionnelles TTC	Frais avancés pour le compte de la famille TTC
Préparation et organisation des obsèques		413,00	210,00	20,00
Démarches et formalités locales - dans la même commune ou commune limitrophe (joutant la commune) avec parution numérique de l'avis de décès	20,00	413,00		
Toilette funéraire et habillage	20,00		210,00	
1 Vacation de police (TRESOR PUBLIC D ELANCOURT 78990 ELANCOURT)	0,00			20,00
Cercueil et accessoires		959,00		
1 Capiton "BASIC" en tissu non tissé Blanc	20,00	116,00		
* Cercueil CLAVA en bois aggloméré, forme Sarcophage, teinte bois naturel, finition imprimée satinée 18 mm, 4 poignées et une cuvette étanche, plaque d'identité	20,00	843,00		
Total cercueil et accessoires : 959.00 € TTC				
Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu		851,00		
* Corbillard classique et son chauffeur (Moins de 2h)	10,00	851,00		
Cérémonie funéraire		510,00	244,00	
Maître de cérémonie au départ, à l'arrivée, à la mise en bière	20,00		244,00	
Personnel porteur - Convoi moins de 2h (3 porteurs)	20,00	510,00		
Crémation			145,00	1 067,00
Frais de crémation (CREMATORIUM ESPACE FUNERAIRE DES YVELINES 52 RUE DE LA NOUVELLE FRANCE 78130 LES MUREAUX)	0,00			1 067,00
* 1 Urne PLATON simple en polymère, de couleur taupe (UPL1) avec sa plaque d'identité	20,00		145,00	
Total fournitures et services TTC en euros		2 733,00	599,00	1 087,00

* Prestations et fournitures obligatoires # Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques

« Article L.2223-18-1-1 du code général des collectivités territoriales

I.-Sans considération de leur origine, les métaux issus de la crémation ne sont pas assimilés aux cendres du défunt. Ces métaux font l'objet d'une récupération par le gestionnaire du crématorium pour cession, à titre gratuit ou onéreux, en vue du traitement approprié pour chacun d'eux.

II.-Le produit éventuel de la cession prévue au I est inscrit en recette de fonctionnement au sein du budget du crématorium où les métaux ont été recueillis. Ce produit éventuel ne peut être destiné qu'aux opérations suivantes :

1° Financer la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes, mentionnées à l'article L. 2223-27 ;
2° Faire l'objet d'un don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique. »

Taux	Base taxable	T.V.A.
20,00	2 067,50	413,50
10,00	773,64	77,36
0,00	1 087,00	0,00

Total HT	Total TVA	Total TTC (€)
3 928,14	490,86	4 419,00

Acceptation

Le Soussigné accepte le présent devis établi à sa demande et charge l'Entreprise, qui l'accepte, d'en assurer ou d'en faire assurer la réalisation par tous moyens à sa convenance selon les conditions générales imprimées sur le dossier. Le soussigné s'engage sans réserve à payer à l'entreprise la somme ci-dessus, majorée le cas échéant, des prestations qui seraient demandées postérieurement à l'établissement de ce devis, ainsi que de celles qui sont commandées à des tiers et dont les prix ne peuvent être déterminés à ce jour.

Devis établi le 02/01/2024, valable 30 jours à compter du 02/01/2025

Rappel : Les prix des prestations et fournitures, tant courantes que complémentaires optionnelles, sont présents dans la documentation générale librement consultable par le client dans les locaux de l'entreprise. Les montants des frais avancés pour le compte de la famille sont communiqués par les personnes tierces ou les administrations concernées.

*Signature précédée de la mention
"Lu et approuvé, bon pour acceptation"*

*Signature du conseiller
Cachet de l'agence*



ROC • ECLERC
LÀ, POUR VOUS

ROC ECLERC Maurepas

22, allée du Bourbonnais

78310 MAUREPAS France

Tél : 01 39 38 62 83 Fax : 01 34 62 40 17

Email : agence.maurepas@roc-eclerc.fr

Habilitation : 20-78-0167 - SIRET : 75321670401157

Page 1 sur 2

Devis n° CM7000773

Notre référence	ZM700001
En date du	02/01/2024
Suivi par	LARUE Melisande
Tél du client	

Devis Type INHUMATION

22 allée du Bourbonnais
78310 MAUREPAS
France

Mise en bière

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Fournitures et services TTC en euros	Taux TVA	Prestations courantes TTC	Prestations complémentaires optionnelles TTC	Frais avancés pour le compte de la famille TTC
Préparation et organisation des obsèques		413,00	210,00	
Démarches et formalités locales - dans la même commune ou commune limitrophe (joutant la commune) avec parution numérique de l'avis de décès	20,00	413,00		
Toilette funéraire et habillage	20,00		210,00	
Cercueil et accessoires		1 044,00		
1 Capiton "BASIC" en tissu non tissé Blanc	20,00	116,00		
* Cercueil SALINS Pin massif, finition teinte chêne 22 mm, 4 poignées et une cuvette étanche, plaque d'identité	20,00	928,00		
Total cercueil et accessoires : 1044.00 € TTC				
Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu		851,00		
* Corbillard classique et son chauffeur (Moins de 2h)	10,00	851,00		
Cérémonie funéraire		510,00	272,00	300,00
1 Maître de cérémonie au convoi	20,00		272,00	
Personnel porteur - Convoi moins de 2h (3 porteurs)	20,00	510,00		
Culte (EGLISE ST SAUVEUR MAUREPAS 78310 MAUREPAS)	0,00			300,00
Inhumation		925,00	222,00	
Fourniture et pose de dalles intermédiaires	20,00		222,00	
# Ouverture / Fermeture d'un caveau avec monument	20,00	925,00		
Total fournitures et services TTC en euros		3 743,00	704,00	300,00

* Prestations et fournitures obligatoires # Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques

« Article L.2223-18-1-1 du code général des collectivités territoriales

I.-Sans considération de leur origine, les métaux issus de la crémation ne sont pas assimilés aux cendres du défunt. Ces métaux font l'objet d'une récupération par le gestionnaire du crématorium pour cession, à titre gratuit ou onéreux, en vue du traitement approprié pour chacun d'eux.

II.-Le produit éventuel de la cession prévue au I est inscrit en recette de fonctionnement au sein du budget du crématorium où les métaux ont été recueillis. Ce produit éventuel ne peut être destiné qu'aux opérations suivantes :

- 1° Financer la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes, mentionnées à l'article L. 2223-27 ;
- 2° Faire l'objet d'un don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique. »

Taux	Base taxable	T.V.A.
20,00	2 996,67	599,33
10,00	773,64	77,36
0,00	300,00	0,00

Total HT	Total TVA	Total TTC (€)
4 070,31	676,69	4 747,00

Acceptation

Le Soussigné accepte le présent devis établi à sa demande et charge l'Entreprise, qui l'accepte, d'en assurer ou d'en faire assurer la réalisation par tous moyens à sa convenance selon les conditions générales imprimées sur le dossier. Le soussigné s'engage sans réserve à payer à l'entreprise la somme ci-dessus, majorée le cas échéant, des prestations qui seraient demandées postérieurement à l'établissement de ce devis, ainsi que de celles qui sont commandées à des tiers et dont les prix ne peuvent être déterminés à ce jour.

Devis établi le 02/01/2024, valable 30 jours à compter du 02/01/2025

Rappel : Les prix des prestations et fournitures, tant courantes que complémentaires optionnelles, sont présents dans la documentation générale librement consultable par le client dans les locaux de l'entreprise. Les montants des frais avancés pour le compte de la famille sont communiqués par les personnes tierces ou les administrations concernées.

*Signature précédée de la mention
"Lu et approuvé, bon pour acceptation"*

*Signature du conseiller
Cachet de l'agence*